

Le 12 décembre 2011.

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 12 décembre 2011, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, France McSween, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du pro-maire Madame Nicole Côté

Madame Diane Lefort est absente.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Madame Nicole Côté ouvre la séance.

08-12-11 AMENDEMENT ZONAGE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une demande de changement de zonage pour la zone I2, qui concerne la shop de couture qui est fermée depuis quelques années et dont quelqu'un voudrait se porter acquéreur. En faire part à l'urbaniste afin de l'inclure à nos autres demandes de modification.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer M. Jean-Luc Lavigne à la conférence de presse de la Ville de Victoriaville demain 13 décembre à 10h, on y dévoilera le site, les esquisses et les coûts de la future salle de spectacle.

09-12-11 ABAT-POUSSIÈRE POUR 2012

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de commander chez Calclo l'abat-poussière pour 2012 avant le 15 décembre, au même prix que 2011 pour la même quantité.

Avis de motion est donné par Mme France McSween pour faire le règlement numéro 337, sur la fermeture d'un bout de chemin à la limite du rang 11. Prendre des renseignements auprès de l'avocate de la municipalité pour la confection du règlement.

10-12-11 ASSURANCES MUNICIPALES 2012

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler les assurances municipales auprès de Essor Assurances pour 2012, au coût de 16 117 \$.

M. Pascal Paquette donne les explications concernant le plan B pour le sentier local de VTT qui devrait passer sur le territoire de la municipalité, pour 2011-2012, soit 1 an. On convient qu'un nouveau tracé devrait être fait pour la prochaine saison. Le conseil est en partie d'accord, on parle de certaines spécifications comme une meilleure indication des voies acceptées, le club doit fournir et installer les panneaux adéquats, on exige 3 patrouilles 3 fins de semaine de suite.

Mme Sylvie Côté dépose au conseil 9 lettres de plainte pour nuisances concernant la circulation des VTT.

La secrétaire fait la lecture de mise en place de mesures d'encadrement que Mme Sylvie Côté a préparé, une copie est remise aux conseillers ainsi qu'aux représentants du club qui sont dans la salle. On parle aussi de surveillance par caméra.

La secrétaire fait ensuite la lecture d'un courriel d'insatisfaction et de mécontentement vis-à-vis des décisions du conseil sur les VTT transmis par Mme Diane Lefort, une copie sera remise à chaque élu.

Mme Sylvie Côté se dit intéressée à participer aux discussions, pour trouver une solu-

tion envisageable pour l'année prochaine, elle donne quelques exemples, le conseil est d'accord.

On demande le vote sur la question des circuits proposés pour cette année, M. Hudon est contre, tous les autres conseillers sont pour.

Avis de motion est donné par M. Pascal Paquette pour faire le règlement numéro 336, permettant la circulation des véhicules hors route tout-terrain sur certains chemins municipaux.

Le pro-maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Nicole Côté, pro-maire

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20 h 15).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Secondar par M. Pascal Paquette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Nicole Côté, pro-maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

